

WHA2.2. Comité d'experts pour l'Hygiène de la Maternité et de l'Enfance : Rapport sur la première session

Attendu que l'Assemblée reconnaît l'importance qui s'attache à ce que l'Organisation Mondiale de la Santé prenne aussi rapidement que possible des mesures en vue de prêter son assistance aux gouvernements qui en font la demande pour développer leurs programmes d'hygiène de la maternité et de l'enfance,

La Deuxième Assemblée Mondiale de la Santé

PREND ACTE du rapport du Comité d'experts pour l'Hygiène de la Maternité et de l'Enfance sur sa première session, ainsi que de la recommandation du Conseil Exécutif à son sujet.¹⁰

(Deuxième rapport de la Commission du Programme, adopté à la huitième séance plénière)